

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA BARRE

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2025

Convocation : 03/11/2025

Affichage : 24/11/2025

Présents : Philippe GIMBERT, Claude BAYLE, Daniel BOURGEOIS, Michel CARMINATI, Christian FUMEZ, Frédéric PAILLARD, Christophe TATIN
Absents excusés : Christelle BOBILLIER, Rudy MASRABAYE, Sylvain LHOMME, Michel VERTEL
Secrétaire de séance : Daniel BOURGEOIS.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 14 octobre 2025
- DETR travaux assainissement
- Nomination délégués titulaires et suppléants SIEMR
- Ouverture de crédits autres charges de gestion courante
- Signature convention de participation financière protection sociale
- Colis seniors
- Cérémonie vœux du Maire - date à convenir
- Questions diverses :

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 14 OCTOBRE 2025

Monsieur le Maire rappelle les points abordés.

Concernant la commémoration du 11 novembre, elle s'est très bien déroulée. La place est parfaitement adaptée avec un grand nombre de personnes ayant assisté à la cérémonie. La commune de LA BARRE a pris en charge les factures de la batterie Fanfare ainsi que les boissons sans alcool ; la commune d'ORCHAMPS a géré les petits fours et les autres boissons.

Concernant la fontaine, elle a été installée en début de semaine et sera mise en service au Printemps pour éviter les gelées.

Le Procès-verbal est approuvé par 7 voix pour.

DETR TRAVAUX ASSAINISSEMENT

Lors de la dernière séance, il a été évoqué le refus au titre de la DETR du dossier sur les travaux d'assainissement avec la possibilité pour la commune de redéposer une demande pour 2026. Par ailleurs, la commune ayant obtenu un accord de subvention du Département à hauteur de 4194 € et le devis ayant été mis à jour, il convient de modifier le plan de financement ainsi que la délibération.

Après avoir échangé sur la faible variation du tarif du devis, le Conseil Municipal, par 7 voix pour sollicite l'Etat pour une aide au titre de la DETR.

NOMINATION DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS AU SIEMR

A la suite de l'adhésion au Syndicat Intercommunal des Eaux de Moulin Rouge (SIEMR) à compter du 1^{er} janvier 2026, les statuts fixent le nombre de délégués à 2 titulaires et 2 suppléants pour chaque commune. Après échange, les élus suivants sont nommés :

Délégués titulaires : Philippe GIMBERT et Frédéric PAILLARD

Délégués suppléants : Christian FUMEZ et Claude BAYLE

OUVERTURE DE CREDITS AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

La participation exceptionnelle de 4251.24 € au financement de la résidence autonomie de Dampierre a générée une charge non prévue au budget au chapitre 65. Afin que les crédits soient suffisants en fin d'année pour régler les autres charges de gestion courante prévues, il convient d'ouvrir des crédits dans ce chapitre. Il est proposé la décision modificative suivante :

Désignation	Augmentation sur crédits ouverts
D 65568 : Autres contributions	4 300.00 €
TOTAL D 65: Autres charges de gestion courante	4 300.00 €
R 7022 : Coupes de bois	4 300.00 €
TOTAL R 70 : Prod. services, domaine, ventes diverses	4 300.00 €

Le Conseil Municipal valide par 7 voix la décision modificative telle que proposée.

SIGNATURE CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE PROTECTION SOCIALE

Lors de la délibération du 03 décembre 2024 fixant la participation de la commune à la protection sociale complémentaire, il avait été évoqué que la part concernant la mutuelle ne soit versée que par une seule commune pour les agents intercommunaux. Après échange avec la commune de MALANGE, il est proposé de signer une convention permettant à cette dernière de régler les sommes à verser aux agents pour notre collectivité, les sommes dues seront remboursées chaque année.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière par 7 voix pour.

COLIS SENIORS

Cette année, 32 personnes sont concernées dont 9 couples. La somme allouée pour les colis s'élève à 1600 € environ.

Frédéric PAILLARD et Claude BAYLE se chargent de la commande, de la préparation et de la distribution.

CEREMONIE VOEUX

La date retenue pour la cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal est le vendredi 16 janvier 2026 à 19h. Nous comptons sur votre présence.

QUESTIONS DIVERSES

- **Pièges frelons** : Devant le développement des colonies de frelons asiatiques dans le Jura depuis 2023, qui déciment de nombreuses colonies d'abeilles, la commune va s'équiper de pièges pour éradiquer le problème à sa base.

- **Barrière** : la municipalité propose de la remplacer et d'en rajouter 3 autres. Une réflexion est en cours concernant l'implantation.

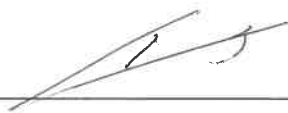
- **Table ping-pong** : la commune a reçu l'équipement et a sollicité les services techniques de la commune de DAMPIERRE pour son installation qui aura lieu début décembre.

- **Signalement** : le boîtier Orange est ouvert et une demande d'intervention est faite.

INFORMATIONS DIVERSES

C'est avec regret que Daniel BOURGEOIS informe les élus que la fête de Noël organisée depuis 1975 par l'école puis reprise par le Foyer Rural depuis 2008 devant le manque d'intérêt des enfants et de leurs familles, aura lieu pour la dernière année en 2025, sous la forme d'un goûter.

Fin de la séance à 20h05.

Le secrétaire, Daniel BOURGEOIS	Le Maire, P. GIMBERT
	

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2025

ELUS	SIGNATURE
Monsieur GIMBERT Philippe	
Monsieur Daniel BOURGEOIS	

Liste des délibérations

[illegible]